

L'OPPBTP publie les résultats d'une étude comparant l'efficacité d'un écran facial et d'un masque grand public de type I contre la transmission de la Covid-19

Les professionnels du BTP ont souvent fait part d'inconfort et de lourdes contraintes liés au port du masque contre la Covid-19, en raison des efforts physiques de leur activité, et plus particulièrement lors des périodes de fortes chaleurs. Alors que les masques de toutes sortes manquaient au printemps 2020, les écrans faciaux ont fait l'objet d'investigations d'autant qu'ils présentent un certain nombre d'avantages : transparence, facilité de communication et lecture labiale. Mais en l'absence de données scientifiques suffisantes, les pouvoirs publics n'ont pas autorisé le port d'un écran facial en remplacement d'un masque, en France et dans de nombreux autres pays. Afin d'analyser la possibilité d'offrir une autre alternative au masque grand public, l'OPPBTP a souhaité étudier la performance comparée entre les masques grand public de catégorie I et divers types d'écrans faciaux afin de se protéger contre la Covid-19.

L'Organisme a donc fait appel au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) pour réaliser une étude originale et intéressante par ses résultats. En effet, cette étude fait valoir des niveaux de protection, dans les conditions des essais réalisés, équivalents entre les différents types d'écrans faciaux et pour les masques barrières de catégorie 1 conformes à la norme AFNOR Spec S76-001.

L'OPPBTP a souhaité apporter sa contribution avec cette étude qui complète d'autres travaux et études menés à l'international pour nourrir la connaissance scientifique avec l'objectif de mettre à disposition des professionnels du BTP les solutions de protection les plus adaptées.

Une protection antiprojection similaire pour les masque grand public et les écrans faciaux

Les essais ont été réalisés par le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sur deux mannequins et pour quatre types de produits (masque de type grand public et trois visières différentes) selon des configurations d'essai différentes (modes de projection de particules et position des têtes émettrice et réceptrice l'une par rapport à l'autre).

56 essais ont été menés pour trois types de souffle (souffle normal, souffle soutenu et éternuement) et selon différentes configurations : 4 équipements différents et 4 positions différentes entre les têtes.

Les résultats obtenus, sur ces configurations spécifiques, montrent que l'ensemble des équipements testés offre un niveau de protection antiprojection compris entre 96,73 % et 99,93 %.

Pour les particules de taille 2,5 µm, le niveau de protection antiprojection s'élève entre 98,56 % et 99,93 %.

Dans les configurations où le masque grand public a été testé, le niveau de protection antiprojection est semblable à celui des écrans faciaux

Une étude à compléter pour aller plus loin

Afin d'aller plus loin et de pouvoir clairement définir si l'écran facial peut remplacer le masque dans toutes les situations liées à la Covid-19, des études complémentaires sont certainement nécessaires. L'OPPBTB est disposé à collaborer et poursuivre les essais et les échanges avec les parties prenantes concernées.

Le rapport complet est disponible [ici](#)

A propos de l'OPPBTB

L'**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site www.preventionbtp.fr pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - www.preventionbtp.fr !
Retrouvez toute l'information de la prévention sur oppbtp.com



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr